

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE DE LA VALLEE DU CAROL

6. PLACE CAROLANE 66760 LATOUR DE CAROL

TEL: 04.68.04.06.73 * * FAX: 04.68.30.29.23

sivm-carol@wanadoo.fr

PORTE-PUYMORENS

PORTA

LATOUR DE CAROL

ENVEITG

CONSEIL SYNDICAL DU LUNDI 27/07/2015

MAIRIE DE LATOUR DE CAROL 19H30

Présents : Porté-Puymorens: J. Sarda, D.Roboam

Porta: M.Hugon

Latour de Carol: A.Carrera

Enveitg: Ch.Torrent

Absents excuses: L.Calbet-Rey, C.Houyau, J.-F.Casamitjana

Ordre du jour: ✕ validation du choix de l'entreprise pour la réalisation des travaux préalables dans le cadre de l'étude diagnostique du réseau d'eau potable.

Séance ouverte à 19H40

* le Président Jean Sarda ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres présents et justifie la tenue de ce Conseil Syndical par la nécessité de valider le choix de la Commission d'appel d'offres qui s'est réunie le même jour à 19h.

* le Président propose d'ajouter à l'ordre du jour une Décision Modificative permettant au S.I.V.M. de financer les festivités du 14 Juillet à Carol.

* avant de procéder à la discussion des questions à l'ordre du jour, le Président propose aux membres présents l'approbation du compte-rendu du dernier Conseil Syndical du lundi 6 juillet 2015 à 19h à Latour de Carol.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

1. Décision Modificative afin de financer les festivités du 14 Juillet 2015 à Carol.

Afin de pouvoir financer les festivités du 14 Juillet 2015 à Carol, le Président propose de voter une Décision Modificative portant sur une somme de 2000euros. Cette somme sera transférée du poste R.74748 (recettes autres communes) au poste D.6232.

Cette somme sera récupérée auprès des quatre communes à raison de 500euros par commune par un appel à cotisation supplémentaire.

Accord unanime

2. Validation du choix de l'entreprise pour la réalisation des travaux préalables dans le cadre de l'étude diagnostique du réseau eau potable.

Trois entreprises ont posé leur candidature en présentant une offre :

- * Lyonnaise des Eaux
- * Entreprise Comes TP
- * Entreprise Carol TP

L'entreprise Lyonnaise des Eaux a présenté l'offre la plus intéressante tant techniquement que financièrement pour un montant total de 63.277euros réparti de façon suivante : *priorité 1* : 40.473euros HT

priorité 2 : 22.534euros HT

Le Conseil Syndical valide le choix de l'entreprise Lyonnaise des Eaux fait par la Commission d'appel d'offres réunie le lundi 27 juillet à 19h au SIVM (choix effectué avec le concours de M.Colot, ingénieur chargé d'affaires du Cabinet Grontmij Environnement, pour l'analyse technique et financière des différentes offres)

Accord unanime

Séance levée à 20H15

